

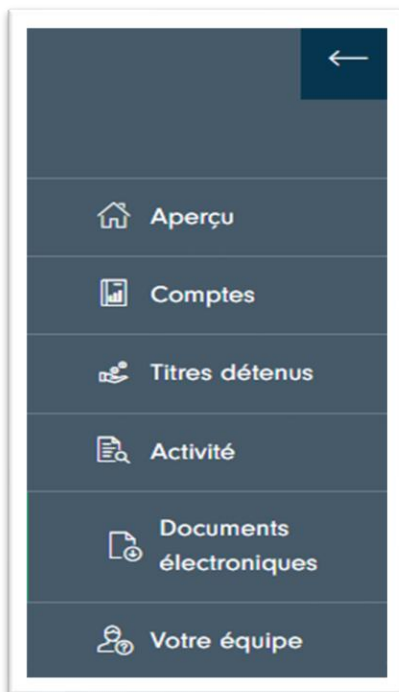
Guide du client

Consulter vos feuillets fiscaux sur le Portail des investisseurs

Ce guide vous explique comment trouver vos feuillets fiscaux sur le Portail des investisseurs et comment ajuster les filtres de documents afin de consulter les documents plus anciens qui peuvent être masqués par défaut.

Par où commencer?

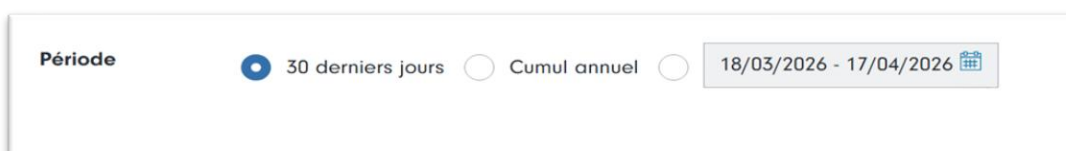
Dans le menu latéral principal, sélectionnez **Documents électroniques**.



Utilisez les filtres pour trouver vos feuillets fiscaux

Lorsque vous ouvrez **Documents électroniques**, certains documents peuvent être masqués en raison des paramètres de filtrage par défaut. Si vous ne voyez pas immédiatement vos feuillets fiscaux, procédez comme suit :

- Sélectionnez **Développer** pour afficher toutes les options de filtrage
- Si la période est définie sur les **30 derniers jours**, remplacez-la par **Depuis le début de l'année** ou sélectionnez une **période personnalisée**
- Dans la section Type de document, assurez-vous que l'option **Documents fiscaux** est sélectionnée
- Cliquez sur **Appliquer** pour actualiser vos résultats



Documents > Documents électroniques > cliquez sur l'option de filtre **Développer** :

Filtrer par

Compte

ESP REEE FAMILIAL SARAH REER

SARAH COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT SARAH REER

Nom du document

Type de document

Documents de compte Confirmation Relevé de compte Document fiscaux

Nom du compte

Déclaration de revenus

1042 1099 CR EVCC NR4 [Agrandir](#) ▼

Année d'imposition

2010 2011 2012 2013 2014 [Agrandir](#) ▼

Panneau des filtres avec la plage de dates étendue au-delà des **30 derniers jours** :

Si vous avez effectué une recherche et que vous éprouvez toujours des difficultés pour trouver certains documents, essayez de désactiver tous les filtres et de définir la plage de dates personnalisée uniquement jusqu'à la fin de l'année dernière. Cela affichera tous les documents disponibles; en cliquant sur « Afficher plus », vous verrez apparaître d'autres documents classés par ordre de publication.

Période

30 derniers jours Cumul annuel

Pourquoi vous pourriez ne pas recevoir de feuillet fiscal

Il existe plusieurs raisons courantes pour lesquelles un feuillet fiscal peut ne pas s'afficher en ligne :

- Le feuillet fiscal n'a pas encore été émis
- Le compte a été fermé au cours de l'année d'imposition
- Le feuillet fiscal peut être consulté à l'aide d'un autre portail de Manuvie ou être émis directement par la société de gestion de fonds qui gère le placement
- Le paramètre permettant aux clients de gérer leurs préférences en matière de documents est désactivé dans l'administration du Portail des investisseurs; il peut être activé par le conseiller ou par le service d'assistance en ligne



Gestion de patrimoine

Manuvie

Guide du client Manulife Wealth

Conseils pratiques

- La plupart des feuillets fiscaux sont accessibles en février et en mars
- Vous pouvez consulter les documents plus anciens en modifiant vos filtres de date
- Les relevés, les avis d'exécution et les feuillets fiscaux sont des types de documents différents et ils peuvent s'afficher séparément

Besoin d'aide?

Si vous ne trouvez toujours pas votre feuillet fiscal, communiquez avec le service de soutien aux investisseurs de Gestion de patrimoine Manuvie, au 1 800 361-3119 ou à l'adresse soutienpatrimoinemanuvie@manuvie.ca.